

**Élections des représentants des étudiants au Conseil d'administration et au Conseil académique
– Scrutins du mercredi 16 octobre et jeudi 17 octobre 2024.**

Demande de rectification de la liste électorale.

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Étudiant régulièrement inscrit à l'Université de Caen pour l'année universitaire 2024-2025

UFR / Institut / Ecole :

Formation suivie :

Demande la rectification de la liste électorale suivante :

Justification de la demande :

.....

Fait à, le

Signature

ATTENTION !: Les étudiants, remplissant les conditions pour être électeurs, inscrits à l'Université après la publication des listes électorales, devront, pour pouvoir voter, faire une demande de rectification des listes électorales et l'envoyer par courriel à l'adresse : affaires.juridiques@unicaen.fr avant le lundi 14 octobre 2024 – 12 heures.